

**SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2020**

**2020-09-242 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 23 septembre 2020**

L'an deux mille vingt , le trente septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle du Manège de l'ESOG - square du Maréchal Joffre à Libourne, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Eléna DECOLASSE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Paquerette PEYRIDIEUX, Anne-Marie PRIEGNITZ, David RESENDÉ, Baptiste ROUSSEAU, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, Rachel VAUNA, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents :**

Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Edwige NOMDEDEU, Charles POUVREAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Alain PAIGNE pouvoir à Gérard MOULINIER, Laura RAMOS pouvoir à Marianne CHOLLET, Christophe-Luc ROBIN pouvoir à Marie-Noëlle LAVIE, Laurence ROUEDE pouvoir à Sandy CHAUVEAU

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

## SUIVI DES CONTRATS DE CONCESSIONS COMMUNICATION, POUR L'EXERCICE 2019, DES RAPPORTS ANNUELS DU PRÉSIDENT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Sur proposition de Monsieur Denis SIRDEY, Conseiller communautaire délégué en charge du suivi des contrats de concession et Président délégué de la CCSPL,

Considérant que le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (RPQS) est un document produit tous les ans par chaque service d'eau et d'assainissement pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée,

Considérant que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, destiné notamment à l'information des usagers,

Considérant qu'il en est de même pour le service d'assainissement, qu'il concerne l'assainissement collectif ou non collectif,

Considérant qu'en cas de délégation de service, le RPQS est un rapport distinct du rapport d'activité du délégataire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2224-5, et D.2224-1 à D.2224-5,

Vu le rapport présenté par Monsieur le Président sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable de la commune de Libourne pour l'exercice 2019,

Vu le rapport présenté par Monsieur le Président sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de Libourne pour l'exercice 2019,

Vu le rapport présenté par Monsieur le Président sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de la commune de Libourne pour l'exercice 2019,

Vu le rapport présenté par Monsieur le Président sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable des communes de Les Billaux et Lalande de Pomerol pour l'exercice 2019,

Vu le rapport présenté par Monsieur le Président sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif des communes de Les Billaux et Lalande de Pomerol pour l'exercice 2019,

Vu le rapport présenté par Monsieur le Président sur le prix et la qualité du service public d'assainissement de la commune de Saint Seurin sur l'Isle pour l'exercice 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 21 septembre 2020,

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux en date du 29 septembre 2020 ;

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (70 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter le rapport annuel présenté pour l'année 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de la commune de Libourne,

- d'adopter le rapport annuel présenté pour l'année 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de Libourne,

- d'adopter le rapport annuel présenté pour l'année 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de la commune de Libourne,

- d'adopter le rapport annuel présenté pour l'année 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour les communes de Les Billaux et de Lalande de Pomerol,

- d'adopter le rapport annuel présenté pour l'année 2019 sur le prix d'assainissement collectif pour les communes de Les Billaux et de Lalande de Pomerol,
- d'adopter le rapport annuel présenté pour l'année 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de Saint Seurin sur l'Isle.

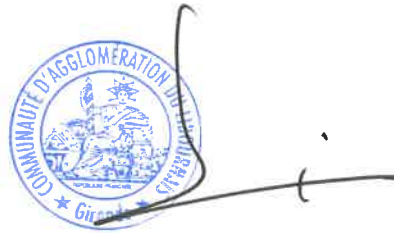
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

9 octobre 2020

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais



Envoyé en préfecture le 08/10/2020

Reçu en préfecture le 08/10/2020

Affiché le



ID : 033-200070092-20200930-2020\_09\_242BIS-DE

**SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2020**

**2020-09-243 - 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 23 septembre 2020**

L'an deux mille vingt , le trente septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle du Manège de l'ESOG - square du Maréchal Joffre à Libourne, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Eléna DECOLASSE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Paquerette PEYRIDIEUX, Anne-Marie PRIEGNITZ, David RESENDÉ, Baptiste ROUSSEAU, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, Rachel VAUNA, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents :**

Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Edwige NOMDEDEU, Charles POUVREAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Alain PAIGNE pouvoir à Gérard MOULINIER, Laura RAMOS pouvoir à Marianne CHOLLET, Christophe-Luc ROBIN pouvoir à Marie-Noëlle LAVIE, Laurence ROUEDE pouvoir à Sandy CHAUVEAU

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**SUIVI DES CONTRATS DE CONCESSIONS  
COMMUNICATION DES RAPPORTS DES DÉLÉGATAIRES  
L'ANNÉE 2019**

Envoyé en préfecture le 08/10/2020 - 2/2  
Reçu en préfecture le 08/10/2020  
Affiché le  
DE LA CALI AU TITRE DE  
ID : 033-200070092-20200930-2020\_09\_243BIS-AU

Sur proposition de Monsieur Denis SIRDEY, Conseiller communautaire délégué en charge du suivi des contrats de concession et Président délégué de la CCSPL,

Vu l'article L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que dès la communication du rapport mentionné à l'article L.3131-5 du Code de la commande publique, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus proche réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte,

Vu le titre III du Code de la commande publique relatif aux concessions,

Vu le décret n°2005-236 en date du 14 mars 2005 relatif au rapport annuel du délégataire de service public local,

Vu la présentation lors des réunions de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) en date des 22 et 29 septembre 2020 des rapports annuels produits par :

- La société VAGO pour la gestion des aires d'accueils des gens du voyages situées à Libourne, Coutras et Saint Denis de pile ainsi que des terrains familiaux situés à Coutras,
- L'association Enfance pour Tous pour la gestion du multi-accueil « Farandole » d'Arveyres,
- La société Voyage Arrivé pour la gestion des transports publics interurbains lot 5 (sept 2018 / août 2019),
- La société Citram pour la gestion des transports publics interurbains lots 3, 4 et 7 (sept 2018 / août 2019),
- La société des Transports Libournais pour la gestion des transports publics urbains (déc 2018 / août 2019)
- La société Transport Urbains Libournais pour la gestion des transport publics de voyageurs sur le territoire de La Cali (sept / déc 2019),
- La société Clear Chanel pour la gestion des abris voyageurs
- Le SPANC de Libourne pour la gestion du service d'assainissement non collectif de la commune de Libourne
- La société Suez pour la gestion des services publics eau potable et assainissement collectif de la commune de Libourne,
- La société Suez pour la gestion du service eau potable des communes Les Billaux Lalande de Pomerol,
- La société Suez pour la gestion du service public d'assainissement collectif de la commune de Saint Seurin sur l'Isle

Vu l'avis de Bureau communautaire en date du 21 septembre 2020,

A l'**unanimité (70 conseillers présents ou ayant donné pouvoir)**,

Le Conseil Communautaire prendre acte de la communication des rapports annuels des délégataires de service public pour l'exercice 2019.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

9 octobre 2020

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais







**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

Envoyé en préfecture le 06/10/2020  
Reçu en préfecture le 06/10/2020  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20200930-2020\_09\_244-DE

**SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2020**

**2020-09-244 - 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 23 septembre 2020**

L'an deux mille vingt , le trente septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle du Manège de l'ESOG - square du Maréchal Joffre à Libourne, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Eléna DECOLASSE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Paquerette PEYRIDIEUX, Anne-Marie PRIEGNITZ, David RESENDÉ, Baptiste ROUSSEAU, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, Rachel VAUNA, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents :**

Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Edwige NOMDEDEU, Charles POUVREAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Alain PAIGNE pouvoir à Gérard MOULINIER, Laura RAMOS pouvoir à Marianne CHOLLET, Christophe-Luc ROBIN pouvoir à Marie-Noëlle LAVIE, Laurence ROUEDE pouvoir à Sandy CHAUVEAU

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**SUIVI DES CONTRATS DE CONCESSIONS  
ÉTAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CONSULTATIVE  
PUBLICS LOCAUX (CCSPL) AU COURS DE L'ANNÉE 2019**

Envoyé en préfecture le 06/10/2020 - 2/2  
Reçu en préfecture le 06/10/2020  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20200930-2020\_09\_244-DE

Sur proposition de Monsieur Denis SIRDEY, Conseiller communautaire délégué en charge du suivi des contrats de concession et Président délégué de la CCSPL,

Vu la délibération n°2017-01-043 du 31 janvier 2017 portant création de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL),

Vu la délibération n°2020-07-175 du 17 juillet 2020 relative à la désignation des membres de la CCSPL,

Vu l'article L.1413-1 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que le président de la CCSPL présente chaque année à l'assemblée délibérante un état des travaux réalisés par la commission en cours de l'année précédente.

Considérant que la commission s'est réunie le 19 juin 2019 pour émettre un avis sur :

- le rapport d'activités 2018 du délégataire pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage situées à Libourne, Coutras et Saint Denis de Pile ainsi que des terrains familiaux situés à Coutras ;
- le rapport d'activités 2018 du délégataire pour la gestion de la crèche multi-accueil « la Farandole » située à Arveyres.
- le rapport d'activités 2018 du délégataire pour la gestion du transport public urbain de Libourne ;
- le rapport d'activités 2017/2018 du délégataire pour la gestion du transport public interurbain – Lot n°3 ;
- le rapport d'activités 2017/2018 du délégataire pour la gestion du transport public interurbain – Lot n°4 ;
- le rapport d'activités 2017/2018 du délégataire pour la gestion du transport public interurbain – Lot n°7 ;

Considérant que la commission s'est réunie le 1<sup>er</sup> juillet 2019 pour émettre un avis sur :

- le rapport d'activités 2017/2018 du délégataire pour la gestion du transport public interurbain - Lot n°5 ;

Considérant que la commission s'est réunie le 3 décembre 2019 pour émettre un avis sur :

- le choix du mode de gestion des aires d'accueils des gens du voyages situées à Libourne, Coutras et Saint Denis de pile ainsi que des terrains familiaux situés à Coutras.

Considérant que conformément à la législation, ces différents dossiers ont ensuite été présentés au Conseil communautaire,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 21 septembre 2020,

A l'**unanimité (70 conseillers présents ou ayant donné pouvoir)**,

Le Conseil communautaire prend acte de la présente communication de l'état des travaux réalisés par la CCSPL au cours de l'année 2019.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne **06 octobre 2020**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

